



UNION MUSICALE DE GOLBEY



Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

en date du 2 juin 2015

L'an deux mille quinze, le deux juin, à 18H30,
les membres de l'association Union Musicale de Golbey,
déclarée à la préfecture d'Epinal sous le numéro W881000837 et publiée au Journal Officiel du
8 décembre 2007 se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social situé au
15/17 rue des Cigognes à Golbey.

Les convocations écrites ont été faites régulièrement par le conseil d'administration en date du
19 mai 2015 conformément à l'article 8 des statuts.

L'assemblée est présidée par Madame Isabelle SOULLIER en sa qualité de présidente de
l'association assistée de Madame Charlène MARTIN, Secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure
annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 19 membres de l'association dont 4 pouvoirs sur
49 membres sont présents.

Madame Isabelle SOULLIER ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu
assister à cette assemblée générale ordinaire.

1. Bilan de l'Association pour 2014

1.1 Composition du bureau

Madame Isabelle SOULLIER rappelle la composition du bureau :

Présidente	Isabelle Soullier
Vice-président	Jean-Luc Corte
Secrétaire	Charlène Martin
Secrétaire adjointe	Magali Ferry
Trésorière	Marianne Touchot

Trésorier adjoint	Dominique Thirion
Chef de musique	Denis Jeandel
Directrice de l'école et chargée des concerts	Julie Aubert
Chargé de la communication	Jean-Luc Corte
Chargée des concerts Jazz	Marianne Touchot
Chargé des instruments	Dominique Thirion
Chargé du vestiaire et des collations	Jean-Marie Geromey
Chargée des partitions	Marie-Claire Bussmann
Chargée du site internet et facebook	Isabelle Soullier
Représentante des professeurs	Marie Legain

1.2 Bilan des effectifs de l'année scolaire 2014-2015

L'association compte 62 membres répartis de la façon suivante :

- 33 enfants dont 16 golbéens
- 29 adultes dont 9 golbéens
- 51 élèves à l'école de musique
- 24 musiciens à l'Orchestre d'Harmonie dont 13 élèves sont inscrits à l'école de musique.

En tout, 25 membres sont golbéens.

Le bureau compte 8 membres, l'Ecole de Musique compte 8 professeurs dont une directrice.

L'Orchestre d'Harmonie est dirigé par 1 chef d'Orchestre

1.3 Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation pour l'année 2015-2016 est maintenue à 30 €.

2. L'Orchestre d'Harmonie

2.1 Bilan des activités pour 2014

La présidente laisse la parole à Denis Jeandel, Chef de l'Orchestre d'Harmonie.

Il y a actuellement 23 musiciens.

Au cours de l'année 2014 nous avons participé aux manifestations suivantes :

4 défilés : Sainte Fleur, Saint Nicolas à Golbey et Épinal, beignets râpés.

5 commémorations : 23 septembre, 1^{er} et 11 novembre, 8 mai, 13 juillet

2 messes à l'église de Golbey : le 11 et le 22 novembre

5 concerts : concert de Sainte Cécile le 16 novembre, Téléthon le 5 décembre, invitation de l'Harmonie de Chaligny le 18 mai, concert à la Haye du Doyen pour la Saint Jean, Fête de la Musique.

2.2 Projets pour 2015-2016

Nous avons envisagé de changer notre tenue car l'actuelle est très désuète, peu fonctionnelle, et démodée. Elle ne donne pas une bonne image de l'Orchestre d' Harmonie, ni de Golbey. Malgré plusieurs demandes motivées à la Mairie et deux devis établis notre projet n'a pas été validé à notre grand regret.

Mme Carole COLIN, adjointe à la culture et à l'animation, nous précise que la dotation de l'Etat diminue ce qui pèse sur le budget de la commune qui est obligé de surveiller ses dépenses.

La fédération musicale des Vosges a décidé de créer un orchestre regroupant toutes les Harmonies volontaires afin de donner deux représentations lors du festival "A l'unisson", le 27 septembre 2015 à Gérardmer. Nous avons choisi d'y participer.

3. L'Ecole de Musique

Julie Aubert, Directrice de l'Ecole de Musique prend la parole.

3.1 L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 8 professeurs

Marie Legain (FM, éveil et piano)

Philippe Becherand (clarinette)

Rodolphe Français (batterie)

Arnaud George (trombone)

Loïc Sonrel (trompette)

Grégory Grosjean (percussions)

Olga Petuhova-Lemoine (saxophone)

Julie Aubert (flûte traversière, classe d'orchestre et FM adultes)

3.2 Les tarifs

Voir la feuille tarifs 2014-2015 en annexe 1

3.3 Les effectifs

L'école de musique compte 51 élèves.

3.4 Les Manifestations traditionnelles

Julie Aubert nous rappelle les manifestations qui sont organisés tout au long de l'année :

Audition de fin d'année en juin

Journée de rencontres des associations golbéennes en septembre

Portes ouvertes de l'Ecole de Musique de Golbey en septembre

Audition de Noël en décembre

Fête de la Musique en juin

Concert de Printemps en mai

3.5 La saison musicale

La saison musicale a été très riche :

le 26 avril 2014	Wild Notes & Mirecourt Jazz Combo
Le 24 mai 2014	The Ju'Ry
Le 20 décembre 2014	Guitarogato Duo
Le 7 février 2015	L'Archet & Nyckelchrom'
Le 4 avril 2015	Aline Piboule et Enuma Brass

Julie Aubert nous précise que chaque concert fait l'objet d'une présentation aux élèves de l'école de Musique et/ou à des groupes scolaires.

3.6 Les Jam Sessions

Du jazz à l'Ecole de Musique de Golbey !

4 sessions ont été organisées en 2014-2015. Ces soirées connaissent un succès croissant.

3.7 Les prochains rendez vous

La prochaine jam session aura lieu le mardi 9 juin 2015 à partir de 20h30

L'école organise la fête de la musique le vendredi 19 juin 2015 à 20h30

L'audition de fin d'année se déroulera samedi 27 juin 2015 à 17h30

3.8 Les projets

En septembre, l'Ecole de Musique ouvre une classe de guitare.

Il est envisagé de proposer un atelier de musiques traditionnelles et des sessions de musique irlandaise.

4. Bilan financier

Les comptes sont certifiés par le cabinet d'expertise comptable In extenso, représenté par M Xavier Maurice.

La grande majorité de notre budget sert à payer les salaires des professeurs de l'Ecole de Musique.

La subvention municipale est notre principale source de revenus, sans oublier les droits d'adhésion et les frais de scolarité versés par les familles.

M. Xavier Maurice nous présente le bilan 2014. (cf annexe)

Il n'a pas été établi de budget prévisionnel. En effet, le prochain exercice comptable sera plus court puisqu'il se terminera le 30 septembre 2015. (cf AG extraordinaire du 3 mars 2015). Les charges et

recettes seront pro-ratisées. Mais le bilan du 1/01/2014 au 30/09/2015 ne présentera pas de recettes de cotisations. Il devrait être déficitaire.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos 2014 fait apparaître un résultat excédentaire de 4 175,59 €.

Il est proposé d'affecter ce résultat au compte « Autres réserves ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le compte report à nouveau est créditeur de 49 121,03 €.

Il est proposé d'affecter ce solde au compte « Autres réserves »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente remercie

les membres de leur présence, de leur implication en tant que parents et/ou musiciens au sein de l'association,

la Mairie et ses représentants pour leur soutien,

Mr Xavier Maurice de la société In Extenso pour sa présentation de la comptabilité,

les professeurs pour leur travail toujours dans la bonne humeur et au service des élèves.

les membres du bureau qui forment une belle équipe, dynamique et motivée, et avec lesquels c'est un bonheur de se dévouer pour faire vivre et évoluer cette belle association.

Denis Jeandel reprend la parole. Il remercie Arnaud George, professeur à l'école de musique pour le travail en pupitres effectué avec les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie qui collaborent.

Il ajoute que l'orchestre n'a pas une bonne image à Golbey.

Nous sommes souvent appelés Harmonie municipale. Si c'était le cas, ce serait la mairie qui devrait gérer les professeurs salariés et nous n'aurions pas besoin d'un commissaire aux comptes.

Il précise que l'on nous impose la gratuité de nos prestations. Il est contre, car l'association prend en charge l'entretien des instruments qui sont parfois endommagés en cas de mauvais temps lors de ces prestations. Il avait été demandé la somme de 300 € l'an dernier pour une prestation. Les organisateurs s'en sont plaints à M. le Maire et nous n'avons pas été payés. Les autres orchestres aux alentours demandent entre 800 et 1000 €.

Mme COLLIN répond que l'emploi du mot « municipale » est ancrée, mais fera passer le message en mairie. Julie Aubert ajoute que la vidéo de présentation sur le site de Golbey était intitulée harmonie municipale.

Mme COLLIN ne sait pas qui manque de reconnaissance envers l'Orchestre.

Denis rappelle que les commémorations sont de plus en plus nombreuses. On nous demande d'intervenir. On nous inscrit au programme. Or il avait été convenu que l'orchestre serait présent sur 4 dates. Nous en faisons une supplémentaire. Les officiels ne viennent pas nous saluer lors de ces prestations. Ils ne se déplacent pas non plus à nos concerts. En 25 ans de direction, Denis Jeandel n'a été salué qu'à deux reprises. C'est un manque de respect. Le courrier que M. Le Maire nous a adressé en avril 2015 a été assez mal perçu.

Mme COLLIN fera remonter ces remarques. Le respect, c'est important. Elle nous précise qu'elle n'est pas informée de toutes nos dates de concerts. Nous lui enverrons les informations par email.

5. Renouvellement des membres du bureau

La Présidente procède au renouvellement des membres du bureau.

Les membres démissionnaires sont Jean Luc CORTE, Marianne TOUCHOT et Magali FERRY. Ils ne se représentent pas.

La Présidente demande à l'assistance s'il y a des candidats.

Chantal LARDENOIS se présente.

Son admission au sein du conseil d'administration est voté à l'unanimité.

Laure COLLIN se présente.

Son admission au sein du conseil d'administration est voté à l'unanimité.

Ghislaine QUESTE se présente.

Son admission au sein du conseil d'administration est voté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

Madame Isabelle SOULLIER déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et la Secrétaire.

Fait à Golbey

Le 5 juin 2015

La Secrétaire, Charlène MARTIN	La Présidente, Isabelle SOULLIER
-----------------------------------	-------------------------------------